



AVIS PUBLIC 2023-041

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **15 janvier 2024 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2023-017 visant le 163, rue des Grives, Val-des-Sources.

Nature et effets : Autoriser une marge de recul arrière de 7,30m au lieu de 8,00m tel que stipulé à la grille des spécifications de la zone 107-R issue du règlement de zonage 2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 12 janvier 2024 à 12 h pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 5^e jour de décembre 2023.


Georges-André Gagné, greffier suppléant